

23 mars 2022

Guerre en Ukraine : les journalistes pigistes en première ligne

Depuis le début de l'invasion russe en Ukraine le 24 février, les signatures de pigistes et correspondants à l'étranger se multiplient dans *Ouest-France*. Ce sont essentiellement des journalistes rémunérés à la pige qui couvrent cette actualité dans la zone de conflit, en territoire ukrainien, en lien avec le service Monde. Rappelons que la rédaction en chef a supprimé, il y a quelques années, le service de grand reportage.

« **Nous travaillons avec des journalistes pigistes et on envoie des journalistes dans toute la zone frontalière (Pologne, Moldavie, Roumanie)**, a expliqué le rédacteur en chef lors de la récente réunion de la commission rédaction. **Mais nous n'envoyons pas de journaliste en zone de guerre, c'est le principe à Ouest-France.** » Position rappelée par le DRH lors du CSE. Cependant, la REC ne s'interdit pas de continuer de travailler avec les correspondants du journal à l'étranger ou avec un journaliste pigiste, reporter de guerre expérimenté, présent en zone de guerre. « **On ne peut pas interdire à un journaliste indépendant d'y aller** », justifie le rédacteur en chef.

Les élus du SNJ ont vérifié auprès de la direction que les journalistes, pigistes comme mensualisés, étaient couverts par une assurance spéciale « risques en zones de guerre ». « **À chaque fois qu'un collègue part, le service juridique est prévenu, informe la REC. Et il y a une interdiction stricte de franchir la frontière.** »

S'agissant de l'équipement (casque, gilet pare-balles, trousse de secours, téléphone satellite, etc.), l'entreprise, dans un premier temps, envisageait de « **participer, si nécessaire, à l'achat de matériel** ». Après intervention des élus, elle s'est engagée à prendre en charge la totalité du coût de celui-ci, conformément à l'obligation légale de sécurité qui lui incombe.

Le SNJ plaide aussi pour que les fixeurs/fixeuses, dont le travail est nécessaire à celui des journalistes, soient rémunérés et considérés comme des membres de l'équipe. « **Le cas ne s'est pas produit, mais si un fixeur avait besoin de matériel, on le prendrait en charge, promet la REC. La sécurité passe avant tout.** »

Reste cependant à trouver le matériel, en pénurie s'agissant des gilets pare-balles. Jusqu'ici, les journalistes ont dû se débrouiller par leurs propres moyens, la rédaction n'ayant pas de stock. Cela devrait évoluer. « **Nous sommes en contact avec des fabricants, informe la REC. On a fait faire des devis.** »

Autre demande du SNJ : la création d'un tarif de pige majoré pour les journalistes travaillant en zones de conflit ou zones dangereuses, eu égard aux risques qu'ils prennent. Pour l'heure, deux journalistes pigistes ont reçu une prime de 800 €. Le SNJ s'en félicite, mais maintient sa demande de tarif majoré. Rappelons que la pige est un salaire s'accompagnant de cotisations sociales (maladie, prévoyance, retraite...)

Les élus du SNJ s'inquiètent aussi des répercussions de la guerre sur la santé mentale des journalistes, qu'ils soient sur le terrain ou au desk. L'impact de l'exposition aux contenus traitant du conflit n'est pas neutre. S'il existe une cellule d'assistance psychologique (*RMA : 02 40 48 39 12*), celle-ci n'est pas adaptée aux situations d'urgence et non accessible depuis l'étranger.